

C O U P D E G R I F F E



BULLETIN DES SECTIONS CNT SUPÉRIEUR & RECHERCHE

MAIS QU'EST CE QU'ON ATTEND POUR FOUTRE LE FEU ?

Ca y est, le gros de la rentrée est passée. Calmement, pour le plus grand plaisir des cravates et tailleurs bien repassés en croisade pour 2012. C'est que l'année 2011 a été un peu mouvementée : mise à bas de la retraite par répartition, réforme des hôpitaux, début de l'autonomie financière des facs, réforme de Pôle Emploi, réduction des postes dans l'éducation nationale, sans parler du virement ultra-nationaliste des discours portés par toute la classe politique, de droite comme de gauche.

Non, vraiment, il ne faut pas faire de vagues, les élections arrivent à grand pas... Et tout ce remus ménage un peu partout dans le monde : révolutions arabes, mouvements sociaux en Grèce, Espagne, Italie, Chili, USA... ça pourrait donner des idées à d'autres.

Mais les idées, les envies, nous les avons! Alors qu'est qu'on attend ?

Des foyers de lutte naissent un peu partout. Encore faut-il que les informations circulent, que nous communiquions, que nous apprenions des luttes et

expériences d'ici et d'ailleurs. Et comme nous ne pouvons ni ne voulons rien attendre des medias dominants, à nous de créer nos propres moyens de communication !

Coup de Griffes propose donc de faire un pas de plus dans ce sens.

Journal Confédéral des sections Supérieur & Recherche de la CNT, son objectif est de faciliter une meilleure connaissance des situations dans les autres facs, mais aussi de toutes les luttes en général. Il importe de continuer à développer l'interprofessionnalité des luttes, le croisement des réflexions : c'est en apprenant des autres et en faisant connaître ce que nous faisons que des dynamiques naissent. Au menu donc une série d'articles retraçant des luttes menées ici ou là, des décryptages des Contre Réformes, des brèves, des bouquins à lire...

En espérant que ceci te donne des envies combattives, nous te souhaitons une bonne lecture !

Section SR - STE 92

SOMMAIRE

2 // La démolition continue...

4 // PRÉCARITÉ À L'UNIVERSITÉ

9 // Masterisation 12 // Moneo

14 // Contre G8 éduc-recherche

16 // Chroniques

12 ANS APRÈS

LA DÉMOLITION CONTINUE...

Vous vous souvenez de l'année 1999 ? C'était le début en fanfare du processus européen de Bologne, tenu de faire rentrer nos si médiocres universités dans la "modernité".

En 2007 puis 2009, nous nous sommes battus contre la LRU que nous croyions être la pire des réformes de l'université et de la recherche. Mais le pire n'était pas encore arrivé, la LRU n'était qu'une des pierres (parmi le « Pacte de la Recherche », l'AERES, l'ANR) de déstructuration totale du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche. Maintenant, les usagées et usagés en sont réduits

à se battre entre eux, à courir après « l'excellence » : campus d'excellence, laboratoires d'excellence (Labex), primes d'excellence, chaires d'excellence, initiatives d'excellence (Idex), bourses d'excellence, etc. Tout le monde court mais au final il n'y aura que très peu de finalistes ! Le gouvernement mine l'ambiance en mettant tout en concurrence (les individus, les laboratoires, les formations, les établissements).

Si nous avons très peu d'illusions en la cogestion menée dans les universités et les laboratoires, ce qui se met en place est pire est terme de collégialité, d'intrusion des intérêts privés et de précarité :

► **La glorification de quelques personnes (primes, chaires, bourses d'excellence),**

pierre angulaire de la mise en concurrence, est à l'opposé de ce qui se passe au quotidien. Ce ne sont pas quelques uns qui sont « acteurs » mais bien l'ensemble, dans la mesure où notre travail est le résultat d'une dynamique de réseaux et d'un travail collaboratif impliquant tous les personnels et tous les étudiant(e)s.

► **Les « super-structures » comme les Idex (regroupant différentes université et écoles)**

Elles vont à terme décider des formations et des recherches à mener en finançant seulement quelques thèmes « prioritaires ». Sachant que ces structures vont vivre sur les intérêts du « grand emprunt », c'est-à-dire de la spéculation sur les marchés financiers, et seront dirigées par des directions autocratiques, on est en mesure de s'inquiéter sur le fonctionnement démocratique de l'université et de la recherche.

L'heure est à la glorification, à l'établissement de directions à gestion de plus en plus opaques et à l'accentuation des inégalités sociales et professionnelles. Ce qui va, au final, aboutir à deux systèmes hermétiques. L'un constitué de rares personnes ou structures labellisées « excellents » et qui détiennent un pouvoir accru en termes de financement et de recrutement, pouvoir qui s'entretient (soumission aveugle et allégeance à ce système) et s'auto-perpétue (les plus financés sont ceux qui ont déjà été financés et/ou « bien » évalués). L'autre constitué par l'énorme majorité des personnels et étudiants qui se trouvent dépossédés de leurs moyens de travail (pour financer les projets des premiers) et qui subissent la précarité.

Dans un refus de participer à la généralisation de ce système inégalitaire, nous devons nous saisir de toutes les initiatives contre l'excellence. A Lyon, par exemple, où les sections SR de la CNT se sont impliquées dans une campagne contre le refus de participer à la prime d'excellence à Lyon 1* ou dans la lutte contre l'Idex Lyon St Etienne**.

Dénonçons la novlangue gouvernementale ! On nous parle d'« autonomie » des universités alors que les établissements sont encore plus contraints par les dictats du gouvernement. On nous parle d'« excellence » alors que notre travail n'est que le résultat d'une dynamique d'ensemble.

Opposons-nous à l'extension et la généralisation d'un système qui nourrit le clientélisme, la concurrence et la précarité !

Refusons l'instauration des techniques managériales dans nos établissements. Elles compromettent la transmission du savoir, la créativité et la solidarité au sein des établissements !

*Syndicat des travailleurs
de l'éducation CNT 69*

Etapes de

1999

Déclaration
de Bologne

2002

LMD

2007

LRU

2010

Masterisa-
tion de la
formation

* <http://www.cnt69.org/index.php/2011/04/11/786--cnt-sup-recherche-contre-exez-vous>

** <http://rebellyon.info/Rassemblement-devant-le-rectorat.html>

PRÉCARITÉ DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Georges Tron, ministre de la Fonction Publique a rencontré les 8 organisations syndicales dites "représentatives" pour discuter de la situation des non-titulaires dans la fonction publique. Les négociations ont débouché le 31 mars 2011 à un protocole d'accord censé "résorber la précarité". En effet, les statistiques sont alarmantes : plus de 870 000 personnes sont employées par les différentes fonctions publiques sous des contrats

extrêmement favorable à l'employeur, ce délai est très souvent dépassé. Cette situation n'est donc pas le fruit d'une nécessité économique mais d'une volonté concrète de maintenir des personnels dans des situations précaires dans un but d'économies financières ensuite offertes au patronat du secteur privé sous forme d'allègement fiscaux et autres crédits d'impôt.

Alors que 23% des postes de la fonction publique sont occupées-s par des précaires et qu'une bonne partie d'entre

**Plus de 870 000
personnes sont
employées par les
différentes fonctions
publiques sous des
contrats précaires**

précaires. EVS / AVS, profs contractuels ou vacataires dans l'Éducation Nationale, agents de services ou personnels techniques dans les hôpitaux, on les retrouve à tous les postes dans la fonction publique territoriale. Or, ces emplois précaires correspondent à un besoin permanent des institutions: nombreux(ses) sont ceux et celles qui cumulent les CDD, CUI, CAU, etc. pendant des années. Contrairement aux salariés du privés qui ne peuvent enchaîner plus de deux CDD sur le même poste, les travailleurs(euse) de la fonction publique peuvent rester légalement jusqu'à six ans en poste avant d'être CDI-sés. Malgré cette législation

eux reçoit un salaire inférieur au seuil de pauvreté, le protocole d'accord ne propose aucune avancée concrète. La promesse de 40 000 titularisations (sous conditions) ne garantit en rien la résorption de la précarité. En effet, le non remplacement des départs en retraites aura tôt fait de ramener les effectifs de précaires au stade actuel, si ce n'est pire! A l'opposé de toute politique de création de postes de titulaires, le gouvernement prévoit de mettre en place un véritable parcours du combattant avec à l'issue de nombreuses années de CDD, un passage par 6 années de CDI avant une possible titularisation suite à des concours généralement



déconnectés de la réalité des emplois occupés.

Ce protocole, ayant l'ambition de régler la question de la précarité au sein de la fonction publique, ne constitue qu'une succession de propositions hypothétiques et de promesses sans lendemain. Il laisse ainsi « aux employeurs publics le soin de dresser un état des lieux des personnels éligibles au dispositif » sans contraintes réelles. Le protocole, en donnant un statut légal aux situations de précarité tend à les régulariser et à les normaliser, tout en brandissant ce protocole comme symbole de la bonne volonté gouvernementale.

Cet accord est symptomatique de l'échec de la politique cogestionnaire: en signant, les directions des 8 syndicats représentatifs accréditent l'action gouvernementale dans le seul but de renforcer leur position de partenaire social respectable et incontournable

au détriment des intérêts réels des travailleurs(euses). Face à cette situation, il est urgent que le contrôle des syndicats soit repris par la base. Refusons la cogestion, organisons nous de manière indépendante et autogestionnaire afin que ceux qui travaillent soit ceux qui décident.

La CNT condamne cette précarisation des travailleuses-rs et réclame :

- la titularisation des CDI de la fonction publique
- la titularisation sans condition de tous les contrats précaires de la fonction publique
- une augmentation de salaire immédiate de tous les anciens précaires pour compenser les nombreuses années sans augmentation du fait du statut précaire.

Section SR éduc 69

RECHERCHE NON À LA RGPP

ICI COMME AILLEURS !

Les travailleurs-euses de la recherche se sont rassemblés le 31 mars devant les délégations régionales du CNRS ou encore à son siège national à Paris. Travaillant au CNRS, dans d'autres organismes de recherche (Inra, Inserm, Cemagref...) ou encore dans des universités, un seul mot d'ordre : « Non à la RGPP dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche »

RGPP ?

Sous ce sigle obscur se cache la Révision Générale des Politiques Publiques.

Dans l'éducation nationale c'est 16 000 postes en moins pour l'année 2010-2011. Bref on taille au hachoir dans les effectifs et on verra ce que ça donne.

Dans la recherche

Au niveau de la recherche, le secteur a déjà été fortement malmené ces dernières années par le découpage du CNRS en instituts (2008-2009), le pilotage et mise à disposition du privé des organismes par la mise en place du « Pacte pour la Recherche » (2003), création de l'ANR (2005),

**Tous les secteurs
sont touchés :
Santé, éducation,
culture, environnement,
solidarités...**

Traduction technocratique de l'objectif du gouvernement de ne pas remplacer un poste de fonctionnaire sur deux. 100 000 postes en moins entre 2007 et 2009, 100 000 autres programmés d'ici 2013. Tous les secteurs sont touchés : Santé, éducation, culture, environnement, solidarités..

autonomie des universités (2008-2010). Ce secteur voit une explosion de la précarité : +33% de précaires (hors doctorants) au CNRS entre 2006 et 2008 (et une baisse de 1,5% de permanents). En 10 ans (de 1998 à 2007), l'Inserm est passée de 180 à 1184 CDD, soit une augmentation de 558%

du nombre de précaires. La recherche est donc un des secteurs publics générant le plus de précarité.

Comment est accueillie la RGPP ?

Si cette réforme est massivement critiquée dans les labos, la mobilisation peine à s'organiser. Pourtant, dans ce cadre, c'est 4 000 emplois qui seraient déjà touchés par le simple projet de réorganisation du CNRS,

et aux musées, des territoriaux à pôle-emploi, qu'une mobilisation pourrait créer les conditions d'une résistance efficace.

Aux mêmes maux les mêmes remèdes, puisque la RGPP nous compresse et nous précarise tous-tes, et puisque nous sommes tous-tes usagers des services menacés par cette « Régression Générale Précarisation Profonde », nous devons nous battre ensemble (comme toujours !)

100 000 postes en moins entre 2007 et 2009, 100 000 autres programmés d'ici 2013

dont 4 à 500 suppressions sèches, le reste se répartissant entre tambouille interne entraînant des mobilités imposées, la mutualisation de gestion avec les universités, et toujours plus de sous-traitance au privé (jardinage, standards, informatique...).

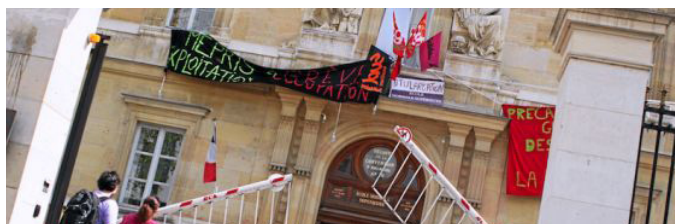
Comme lors des précédents mouvements sociaux dans ce secteur, on observe les mêmes faiblesses : difficulté de s'unir sur des mots d'ordres clairs, esprit toujours trop « corpo » d'une partie des chercheurs ne voyant pas forcément la portée interprofessionnelle de cette réforme et se concentrant sur les menaces pesant sur « leur » institut ou « leur » statut. Pourtant c'est bien avec l'ensemble des personnels, de la maternelle à l'université, de l'hôpital aux bibliothèques

A Rennes, c'est le 1er avril, à l'occasion de la venue du directeur général délégué aux ressources qu'une centaine de travailleur-euses de la recherche se sont rassemblés devant l'entrée de la délégation régionale faisant écho aux rassemblements des autres villes la veille. De nombreux personnels techniques, des chercheurs, enseignants-chercheurs, précaires et des titulaires, réunis pour se défendre face à cette attaque supplémentaire contre leur activité. Quelques-uns, syndiqués à la CNT, y arborait un autocollant parfaitement d'actualité : « Biatoss, Enseignants, Chercheurs, Etudiants, on travaille ensemble, on lutte ensemble ! ».

Syndicat des travailleurs de l'éducation CNT 35



L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE CULTIVE LA PRÉCARITÉ



Pendant trois mois au printemps dernier, des travailleurs contractuels de la prestigieuse École normale supérieure, à Paris, se sont mis en grève.

Les raisons de la colère de ces agents chargés de la restauration et du ménage : des conditions de travail dignes des pires entreprises privées, avec des CDD à la chaîne et des salaires bloqués. « Tout a commencé au moment du mouvement des retraites », explique un technicien CNRS et syndicaliste. « C'était un conflit sur la rémunération du travail, auquel il fallait associer le personnel », poursuit-il. Sauf que, faute de stabilité de l'emploi, ces derniers ne se sont pas mobilisés.

Dans l'enseignement supérieur, et dans l'esprit de la « LRU », l'heure est à l'externalisation des emplois.

Dans ce contexte de mouvement contre la réforme des retraites que les précaires de l'école (nettoyage, restauration, bibliothèque) se mettent finalement en grève, début novembre.

Cette montée au front d'agents contractuels reste inédite dans l'antre du savoir, plutôt habituée à une certaine omerta. « Avec leur grève, ils ont brisé des tabous dans cette école », remarque

un normalien qui fait partie du noyau solidaire qui luttent aux côtés des grévistes. **Externaliser, oui, mais sans bruit.**

Pourtant, les banderoles fleurissent, une occupation des locaux s'organise, ponctuée de repas de solidarité, d'assemblées générales et de manifestations. Rue d'Ulm, tout ceci fait tâche. Saisi par l'ENS, le tribunal administratif déclare illégale l'occupation des locaux de la direction et ordonne leur évacuation, avant de condamner quelques occupants à payer une amende journalière. La répression comme réponse aux revendications ?

Après des mois de lutte, de négociations et d'aller-retours entre le ministère et la direction de l'école peu ouverte au dialogue, un accord est finalement signé. Les grévistes obtiennent un CDI, laissant alors de côté la revendication de la titularisation.

Ce conflit montre que pour lutter, les personnels ont pu alimenter leur caisse de grève en autogérant, sans chef, la fabrication de repas, et grâce à la solidarité interprofessionnelle. Il n'a rien de spécifique à l'ENS : il concerne toute la question de l'emploi précaire dans la fonction publique. Aujourd'hui, ces personnes, vouées à être précaires, ont arraché un peu de stabilité.

Ludo Simbille

Pour en savoir plus :

www.bastamag.net

<http://www.cnt-f.org/fte/?-Bulletin-Zero-de-Conduite->

<http://inter-seminaire.org/blogs/ens-paris-en-lutte>

Maïa, la quarantaine. Après une longue période de chômage et un passage au RMI, elle déniche enfin par intérim, un emploi au restaurant de la grande école. Elle enchaîne pendant 3 ans les CDD pour 1100 € par mois, tout en subissant les brimades d'un chef friand de réflexions racistes et de violences physiques.

MASTERISATION ?



La masterisation des concours du premier et du second degré (écoles, collèges et lycées) c'est passer à un recrutement au niveau master 2. Mais qu'est-ce que cela implique ?

Avant la masterisation la formation se faisait en 2 ans : une année de préparation au concours national, qui, une fois obtenu, ouvre à une deuxième année de formation professionnelle en alternance, rémunérée. Le stagiaire y découvre alors son futur métier, car il passe la moitié de son temps dans un établissement, d'un bout à l'autre de l'année. La formation professionnelle dans les IFUM n'est pas irréprochable, mais elle permettait une expérience concrète et progressive de l'enseignement.

La masterisation donne la primauté sur le contenu des concours au détriment de l'expérience de terrain puisque l'année de stage est supprimée. En effet, il s'agit désormais de confondre master et préparation aux concours : un calendrier de recrutement (épreuves d'admissibilité en janvier, d'admission en juin) réduit le M2 à un semestre de bachotage et un autre de stage non rémunéré et totalement incompatible avec un master recherche ! Puisqu'il faudrait :

- 1) préparer un concours exigeant
- 2) s'initier à la recherche à travers l'écriture d'un mémoire
- 3) se former au métier de l'en-

seignement.

S'ils arrivent à obtenir leur M2 et le concours, ces jeunes effectueront leur première rentrée, à plein temps, n'ayant suivis pourtant qu'une formation de stage limitée, en 2e semestre de M2. Cette réforme s'inscrit dans une politique budgétaire qui fait de la suppression de postes dans la fonction publique la variable d'ajustement du gouverne-



**Ceux qui
échoueront
au concours
viendront grossir
les rangs des
précaires**



ment.

Ceux qui réussiront le Master mais échoueront au concours viendront grossir les rangs des précaires (emplois de contractuels, recrutés en CDD de 10 mois, ou vacataires jetés sans droit au chômage) et le recrutement direct par les chefs d'établissements.

Quoi qu'il en soit, rappelons que désormais le concours nous promet surtout une retraite vers 60/65 ans, avec 42 annuités, à taux plein. Ce que peu de gens atteindront !

Section SR Nanterre

STE 92



"ON EST MIS DANS LE BAIN SANS ÊTRE ACCOMPAGNÉ"

Entretien avec une CPE stagiaire

Coup de Griffé : Quelles sont vos conditions de travail ?

Je suis dans un établissement anciennement classé ZEP et aujourd'hui labellisé ambition réussite. Il s'agit d'un collège d'un peu moins de 600 élèves dans une commune du 93 dans un environnement défavorisé du type cité.

J'effectue un service à temps plein avec un minimum de 35h par semaine il n'y a pas de décharge et en plus on doit suivre les formations. Les temps de formation ne sont pas compris dans le temps de travail, soit 35h sur trois jours et demi avec les formations le vendredi. J'ai la chance d'être bien tombé au niveau de la direction car ils font preuve de compréhension par rapport à mon statut, mais se retrouver en responsabilité avec 12 classes et plus de 260 élèves sans aucune formation préalable c'est très déstabilisant puis que les élèves ne nous laissent pas le temps de nous former et nous testent tout le temps peut-être parce qu'ils sentent l'inexpérience.

Les absences répétées pour formation me donnent parfois l'impression d'un manque de lisibilité et de visibilité par rapport aux élèves mais aussi par rapport à tout le monde, et de plus il me faut toujours rattraper le travail des journées manquées.

En réalité on se retrouve très vite isolé débordé par notre quotidien.

Si pouvoir échanger avec ces camarades stagiaires peut avoir quelques vertus thérapeutiques l'absence de formation pratique et concrète nous fait souvent regretter le temps passé en formation.

C. d. G. : Selon vous, comment lutter contre cette réforme ?

Il est un peu tard pour la maîtrise, tandis que pour la formation des stagiaires le fait de remonter nos difficultés ainsi que les chiffres d'abandon (30% sur toute l'académie tout concours confondus) devrait donner matière à réfléchir. En effet arriver en poste comme nous l'avons fait et dans les conditions actuelles demande d'être très solide nerveusement et physiquement. Vous dire que je n'ai jamais craqué serait mentir mais je m'accroche car ce métier est un véritable choix et les élèves la raison pour laquelle je me lève chaque matin.

C. d. G. : Comment voyez-vous la formation des stagiaires dans dix ans ?

Si rien n'est fait l'école publique va perdre énormément et les élèves avec. Mais peut être que c'est volontaire : une façon détournée d'asseoir l'école à 2 vitesses. Normalement lors des premiers pas dans le métier, dynamisme enthousiasme et investissement sont les mots d'ordre des nouvelles recrues, mais en l'absence de formation, tout n'est que désenchantement, déception et parfois colère aussi.

Tous les changements, toutes les réformes depuis quelques années université comprises semblent faire progressivement basculer notre système vers un modèle anglo-saxon où seuls ceux qui ont les moyens pourront rêver à un avenir professionnel choisi.

**"JE NE SUIS PAS SÛRE
QU'IL Y AIT ENCORE
UNE FORMATION
DANS 10 ANS."**

*Entretien avec une étudiante en M2 pour le
concours de CPE*

C. d. G. : Comment articuler enseignement, travail personnel, vie professionnelle en dehors du master....?

La fac partant du principe qu'elle a des étudiants et non des salariés, il n'y a pas franchement d'aménagement particulier pour l'emploi du temps. Il y a des cours proposés tous les jours de la semaine et nous devons choisir ceux qui nous intéressent. Moi j'ai choisi les cours en fonction de

les admissibles.

C. d. G. : Comment imaginez-vous la formation dans dix ans ?

Je ne suis pas sûre qu'il y ait encore une formation dans 10 ans. Cela semble déjà très compliqué aujourd'hui. Je pense que devenir CPE ne se fait pas du jour au lendemain et ne pas connaître le terrain avant de passer le concours peut apporter beaucoup de désillusion. J'ai la chance d'être déjà contractuel

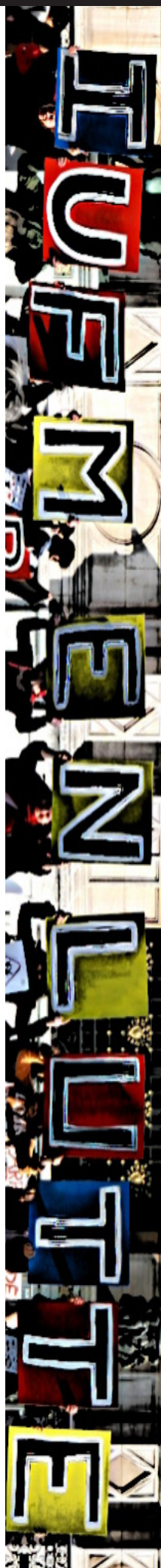
**Je travaille au collège,
j'ai 15 heures de cours
obligatoires et je
travaille le week-end
pour la fac**

mon travail et de mes horaires, car je suis CPE contractuel dans un collège à 35 heures. J'ai donc des semaines ultra chargées : je travaille au collège, j'ai 15 heures de cours obligatoires auxquels j'assiste et je travaille le week-end pour la fac pour valider les différentes matières à la fin des semestres. Les devoirs proposés sont des exposés, des partiels ou encore des fiches de lecture. Nous devons faire également un stage de 108 heures dans un établissement mais nous ne savons pas comment tout cela va s'organiser. Il est même question que les admissibles soient payés mais seulement

et de travailler avec des personnes qui me font confiance et m'apporte beaucoup dans mon travail.

(...) Je ne suis pas sûre que les universités auront envie de prendre cette formation en charge comme le faisait les IUFM. A l'université aujourd'hui, nous sentons bien que les différents acteurs responsables des parcours sont un peu paumés et qu'ils récupèrent les anciens étudiants d'IUFM à la préparation des concours sans savoir ce qu'ils vont faire de nous.

**Interviews réalisées
par Emilie (STE 93),
le 10/11/10.**



MONÉO®

DÉBARQUE DANS LES UNIVERSITÉS BRETONNES

COMMENT LA CARTE ÉTUDIANT DEVIENT UNE CARTE DE PAIEMENT !

A la rentrée universitaire 2011-2012, dans le cadre du plan « UEB C@mpus » (doté de 30 millions d'euros) qui regroupe (UBO, UBS, Rennes 1, Rennes 2, les grandes écoles publiques de Bretagne), vont fleurir, *fac après fac*, divers outils numériques imposés relevant au mieux du gadget coûteux au pire de l'outil de flicage inquiétant : Télé-amphis, vidéo-cours en ligne et autres ENT (Espaces Numériques de Travail).

Mais un point est encore plus sinistre, la mise en place de la fameuse « carte multi-service ».

Cette carte sera attribuée à l'ensemble des étudiants et personnels des établissements membres. Elle sert aussi bien de carte d'étudiant que de carte professionnelle et permettra d'accéder à un certain nombre de services liés à la vie interne et externe des établissements (photocopies, bibliothèques, informatique, tickets restaurant sous forme de paiement Monéo® et à terme: accès aux transports, bibliothèques, piscine, activités culturelles...)

Généralement, la partie « Monéo® » de cette carte étudiante est gérée par BNP-Paribas pour qui la carte d'étudiant(e) est devenue une occasion de toucher une commission sur chacune des tâches que nous effectuerons avec elle.

Quels problèmes cela pose directement ?

Un nouveau système de paiement généralisé à la fac nous est imposé par le haut. Sous couvert de modernité, c'est une nouvelle culture qui s'installe : centralisation de données, obligation d'avoir sa carte sur soi pour accéder à un tas de chose. Au passage, ce système exclura les précaires non-étudiant qui mangent parfois au RU. La carte étudiante, qui n'était qu'un outil administratif devient aussi un outil de paiement : confusion volontairement entretenue entre un service public (les études) et un produit de consommation. A l'heure de la LRU, de l'université-entreprise et l'éducation-marchandise, cela interpelle.

Cette carte participe aussi à la vaste campagne de flicage numérique qui touche notre société aujourd'hui. Des puces partout, des caméras, de la

MONEO

La carte MONEO a une histoire exemplaire qui explique pourquoi certains s'ingénient à l'associer, à présent, à notre carte d'étudiant(e). La carte MONEO, lancée en 1999, fut un ruineux échec (plus de 300 millions d'€ de pertes jusqu'en 2004), car financée sur le dos des usagers (5 à 12€ de cotisation par an) et des commerçants (0,6 à 0,8% sur chaque transaction) ceux-ci la refusèrent. En 2005, Olivier Meric (nouveau dirigeant du cartel qui gère MONEO) déclarait : « Je retournerai vers les commerçants lorsque j'aurai assez d'utilisateurs. » (« Challenges » du 10/11/2005) ; la stratégie est donc cyniquement claire : dès la rentrée 2009, nous devenons, sans qu'on nous demande notre avis, le moyen pour Olivier Meric et consort :

- de dégager des bénéfices à nos dépens,
- d'imposer MONEO aux commerçants

biométrie, de la traçabilité sur le net renforcée. Après Edvige, Loppsi 2, Hadopi 2 vient Moneo®, qui touche cette fois 100% du public concerné (impossible de refuser cette carte). La CNIL, débordée par toutes ces nouveautés, s'est lourdement inquiétée du potentiel de ce type de carte à usage professionnel ou administratif (rapport du 16 mai 2008). Il existe un risque de « marquage » abusif et facilité de personnes ayant acheté ou emprunté certains documents, livres (politique, religion, etc.) comme « suspects » dans les fichiers d'employeurs potentiels ou d'un état répressif.

Ce type de carte sera doté à terme d'une puce RFID (Radio Frequency Identification) qui permet le paiement « sans contact » (sans insertion dans un lecteur). Ce type de puce qui n'a pas besoin de lecteur pour être détectée et lue comporte d'énormes problèmes de sécurisation de données personnelles : possibilité d'atteinte à la vie privée dans le cas de marqueurs « furtifs » ou accessibles à des systèmes susceptibles de diffuser des informations sur la vie privée.

STE 35



**A LA FAC ET AILLEURS
REFUSONS
LE NUMEFLIC!**

Symbole et symptôme d'une économie libérale liberticide, la carte d'étudiant(e) MONEO est une nuisance dont la gravité échappe au plus grand nombre à cause de la désinformation qui l'accompagne. La mise en avant des ses pseudo « avantages » (dont on nous rebat les oreilles à coup de coûteuse et tonitruante publicité) vise à masquer ses vrais inconvénients et ses sinistres finalités :

- tarifier nos diverses opérations monétaires (l'argent dématérialisé devient un flux que peut faire payer celui qui le gère),
- constituer une série de fichiers croisés (sur nos achats, nos déplacements, nos choix culturels, etc.) destinés à mieux nous sonder en tant que « clients » mais aussi à mieux nous surveiller en tant que « citoyens ».

POUR UNE ÉDUCATION ÉMANCIPATRICE ET UNE RECHERCHE INDÉPENDANTE

Nous, organisations et individu-e-s qui nous sommes retrouvé-e-s au contre-sommet à Dijon du 5 au 7 mai 2011, réaffirmons notre détermination à lutter pour une éducation émancipatrice tout au long de la vie, et pour une recherche indépendante au service de tou-te-s.

Nous dénonçons la marchandisation planifiée de l'éducation, de la recherche et de la culture.

Nous sommes fondamentalement attaché-e-s :

- à une **éducation publique et gratuite**, ouverte à tou-te-s, à une recherche publique au service de tou-te-s,
- à leur **indépendance** en **refusant leur pilotage** par les pouvoirs politiques, économiques, financiers, religieux,
- au **développement des savoirs et des connaissances** fondés sur les coopérations et le **travail collectif**, dont le maintien est une condition de l'élaboration et de la transmission/construction des connaissances,
- à une **authentique collégialité des décisions, sans hiérarchie**, et à la représentativité des assemblées,
- au **respect et à la solidarité** entre les domaines de la connaissance et leurs acteurs, respect et solidarité garants de la créativité, de la diversité et de la richesse intellectuelle de la communauté éducative,
- à la **non-mise en compétition**, et au rejet du fantasme de « l'excellence »,
- à une **éducation émancipatrice et critique**, une formation initiale solide qui permette à tou-te-s un véritable accès à la culture, à l'enseignement supérieur, à une formation tout au long de la vie,



- à une **pédagogie** qui permette aux élèves et aux étudiant-e-s de participer activement à la construction de leurs savoirs,
- à la **liberté d'enseignement** des enseignant-e-s et à la liberté d'apprentissage des étudiant-e-s,
- à la **stabilité de l'emploi**, contre toute forme de précarité y compris la mobilité contrainte,
- à des **conditions de travail décentes** et respectueuses de la dignité des personnes,
- à la **liberté pour tou-te-s d'étudier et de travailler** dans le monde, dans le respect du principe de libre circulation des personnes.

En conséquence, nous sommes déterminé-e-s et nous engageons à :

- **promouvoir les alternatives socio-éducatives** et toutes les initiatives visant à construire une autre société, juste et égalitaire,
- **dénoncer les réformes passées et à venir** qui poursuivent la **marchandisation de l'éducation** et de la recherche,
- travailler au développement et à la **convergence des luttes**, interprofessionnelles et transnationales, par toutes formes d'actions et d'auto-organisations,
- **dénoncer toute forme de répression** des luttes sociales et soutenir les personnes, collectifs, organisations qui en sont la cible à travers le monde,
- **construire la mobilisation contre les sommets internationaux**, comme les G8 et G20, et les politiques libérales qui en découlent.

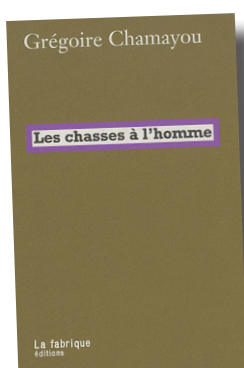
Le collectif d'organisation du contre-sommet « éducation-recherche »

Alternatifs 21, AMEB, ATTAC, CGT-Ferc, CNT21, CUAE, FASE, FSE, FSU 21, Forum social local 21, NPA 21, RUSF21, RUSF Franche-Comté, SNASUB-FSU 21, SNESUP-FSU 21, SUD Éducation Franche-Comté, UEC 21



LIRE, ECOUTER, REGARDER

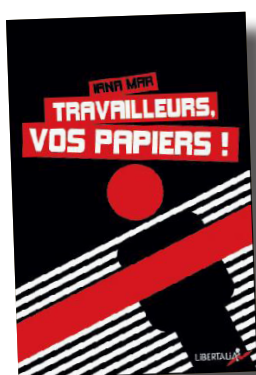
APPRENDRE À DÉSOBÉIR



Les Chasses à l'Homme, Grégoire Chamayou, La Fabrique

Profitant de l'invitation de l'auteur au local de la CNT Région Parisienne, nous reproduisons cette chronique, initialement publié dans le fanzine Barricata.

L'HISTOIRE ET LA PHILOSOPHIE DES CHASSES À L'HOMME dévoilent une face sombre de la domination : les lieux et les moments où le pouvoir se constitue comme traque et prédation. Grégoire Chamayou retrace l'évolution des techniques de capture, des pratiques et des idées qui ont caractérisé depuis l'Antiquité la férocité des dominants. Des chasses d'appropriation aux chasses d'exclusion, des marges vers l'État, une forme de pouvoir s'est développée en traquant les Indiens, les Noirs, les pauvres, les étrangers, les Juifs, les illégaux... C'est un livre contondant, un outil redoutable et très habile que explore les ressorts racistes, capitalistes et autoritaires de développement du pouvoir de chasser l'humain et s'interroge sur les conditions de l'insoumission et de la rupture. «Si la chasse à l'homme remonte à la nuit des temps, c'est avec l'expansion du capitalisme qu'elle s'étend et se rationalise. [...] Mais la relation de chasse n'est jamais à l'abri d'un retournement de la situation, où les proies se rassemblent et se font chasseur à leur tour.»



Travailleurs vos papiers ! Iana Mar, Editions Libertalia

TROIS JEUNES SOCIOLOGUES NANTERRIENS ont centré cette courte étude sur la grève francilienne des sans-papiers démarrée en octobre 2008. Ce qu'en ont retenu les auteurs: un mouvement où les orgas syndicales peinent à mettre les forces nécessaires (à l'intérieur de la CGT, des adhérents ne sont pas d'accord), où les intérêts immédiats des grévistes sont en fin de mouvement en tension avec les stratégies des onze (les 11 mouvements ou syndicats soutenant le mouvement), un mouvement d'émancipation profond quand les sanspapiers relèvent la tête mais qui se termine sur de l'ajustement dans le cadre de l'immigration choisie. Entre enquête et réflexion, un premier ouvrage sur ce conflit important.

APRÈS L'ENNEMI INTERIEUR (La Découverte, 2009) et la préface du Manuel du guerrier urbain de Carlos Marighela (Libertalia 2009) Mathieu Rigouste, chercheur en sciences sociales rattaché à l'université Paris VIII, décortique dans ce nouveau livre les mécanismes de la domination sécuritaire.

La peur est un outil politique fondamental pour les classes dominantes. Transformée en marchandise, elle constitue le secteur d'activité d'idéologues organisés pour vendre ces produits aux gouvernements et aux complexes industriels.

En France, la bande à Alain Bauer constitue la manifestation la plus exemplaire de cette collaboration intensive entre éléments de la classe politique, de la police, de l'armée, de l'industrie, de l'Université et des grands médias. En étudiant cette bande et ses réseaux, leur positionnement dans le champ de la production du contrôle, ce qu'ils disent et font, leur histoire, leurs profits et leurs stratégies, l'auteur met à disposition des cartes et des outils pour attaquer la dimension idéologique des sociétés de contrôle.

L'ÉMANCIPATION SYNDICALE ET PÉDAGOGIQUE ET N'AUTRE ÉCOLE (Revue de la fédération CNT des travailleurs de l'éducation) publie en commun un numéro spécial consacré à la mise en place imposée par l'institution de l'évaluation par compétences.

La double origine, managériale et pédagogique, de cette notion a donné lieu à un débat riche et complexe, nourri des discussions de deux stages nationaux "Évaluations et contrôle des personnels" et "Évaluation, compétences... quels enjeux ?" qui avaient rassemblé plus d'une centaine de participant-e-s.

Au travers d'analyses reliées aux pratiques de luttes et de classe nous avons tenté de faire ressortir les enjeux et de déjouer les pièges du marketing institutionnel. Ces réflexions, qui s'appuient sur des exemples de pratiques de résistances syndicales et/ou pédagogiques, sont accompagnées par une petite histoire inédite de la désobéissance à l'école.



**Les marchands
de peur
La bande à Bauer
et l'idéologie
sécuritaire,
Mathieu Rigouste,
Editions Libertalia**

« Le crime n'est pas en récession. C'est un secteur extrêmement porteur. Il faut investir dedans. » Alain Bauer



**Compétences
& Résistances,
N'Autre École n°29,
L'Émancipation Hors
Série, Mai 2011**

Abonnement : 20 € pour 5 n° (revue N'Autre école, CNT-FTE, 33, rue des Vignoles, 75020 Paris, chèques à l'ordre de CNT-FTE) ou sur le site de la revue : <http://www.cnt-f.org/nautrecole>.



**Viva Mexico !
Nicolas Défossé,
Terra Nostra Films**

Invité en mars dernier par la section CNT SR Nanterre Nicolas Défossé, de retour d'un périple de plus dix ans au Chiapas, nous a présenté ce documentaire instructif et passionnant que nous vous invitons à vous procurer.

www.vivamexicofilm.com

LOS ANGELES, ÉTATS-UNIS. Au coeur de la ville, des émigrés mexicains sont pourchassés par la police et luttent pour survivre sans renoncer à leur culture. De l'autre côté de la frontière, dans les montagnes du sud-est mexicain, le jour se lève au milieu de la brume. Nous sommes le 1er janvier 2006, des milliers d'indiens zapatistes fêtent le départ de leur porte parole, le Sous-commandant Marcos. Sa mission: parcourir durant 6 mois le pays pour écouter les paroles de résistance de mexicains et mexicaines qui luttent pour un Mexique plus juste. Ainsi commence un voyage qui se fixe pour horizon d'atteindre la frontière nord avec les États-Unis et qui prend le pari de "commencer à construire le miroir que nous sommes, ceux d'en bas." Ce pari ne va pas sans risques... Ce qui commence comme un murmure isolé grandit comme le cri de centaines de milliers: Viva México! Quelle sera la réponse du Pouvoir?



**2030, Nouvelles
d'un monde qui
tombe,
Collectif, Éditions
Bboykonsian, Béton
armée, 184 p., 6€**

PREMIER « MIXBOOK », édité par Béton Armé et Bboykonsian. Pensé comme une version littéraire des mixtapes Hip-hop - ces compilations sur lesquels différents MC's sont invités à venir rapper -, ce petit livre noir est présenté ainsi par ses concepteurs :

Ceci n'est pas un livre, c'est une expérience. Neuf histoires pour raconter un monde qui tombe en parlant de celui qui vient. 2030 se noie dans nos inconscients, dégouline le long de nos cauchemars et distille l'absinthe de nos rages. Il ne s'agit pas d'anticipation mais de quelques balafres, micro-traces de ce qu'on appelait l'espoir au seuil des sociétés de contrôle.

A noter que ce nouveau projet éditorial indépendant et militant annonce pour fin septembre la publication de son deuxième opus livresque, Théorème de la Hoggra, premier roman de Mathieu Rigouste.

Demain, c'est déjà aujourd'hui !



La CNT dans le supérieur et la recherche

- Bordeaux** : cnt.fau33@cnt-f.org
- Dijon** : la.craie.noire@cnt-f.org
- Haute-Vienne** : cnt-sr87@cnt-f.org
- Isère** : cnt-sr38@no-log.org
- Lille** : sr-lille@cnt-f.org
- Limoges** : angmar.windoo@gmail.com
- Lyon** : cnt.sup-recherche69@no-log.org
- Metz** : webmastercnt57@no-log.org
- Nancy** : interco54@cnt-f.org
- Orléans** : univ-orleans@cnt-f.org
- Poitiers** : cnt.fau.poitiers@gmail.com
- Paris 1** : cnt-paris1@no-log.org
- Paris 3** : cntp3@no-log.org
- Paris 8** : cnt.sr.p8@cnt-f.org
- Paris 10** : cnt.fau.p10@no-log.org
- Paris 11** : section-orsay@cnt91.org
- Région parisienne** : sr-rp@cnt-f.org
- Rennes** : faunennes@no-log.org
- Strasbourg** : secretariat@cnt67.org
- Toulouse** : cnt.mirail@gmail.com

CNT

UN SYNDICAT !

Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel.

DE COMBAT !

Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE!

Parce que les décisions doivent être à la base par les syndiqués eux-mêmes.

SOLIDAIRE !

Parce que les hiérarchies s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée.

ANTICAPITALISTE !

Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité. C'est pourquoi le syndicalisme doit être porteur d'un projet de changement. Un projet révolutionnaire.

www.cnt-f.org/fte

La Fédération des travailleurs de l'éducation (FTE)

syndique l'ensemble des personnels de l'éducation au sein des Syndicats CNT-FTE, enseignants, personnels technique et administratif. ainsi que les étudiants, les chercheurs et les salariés de l'Université dans

les sections supérieur-recherche.

**BIATOSS, ENSEIGNANTS,
CHERCHEURS, ÉTUDIANTS
ON TRAVAILLE
ENSEMBLE,
ON LUTTE
ENSEMBLE!**

La rédaction, la saisie des textes, la correction, la mise en page, la conception, le routage et l'administration du *Coup de griffe* sont effectués par des **syndiqué-e-s après leurs journées de travail.**